Formations 26/27

Masterclass d'Amala Dianor

Du Lundi 30 novembre 2026 au vendredi 04 décembre 2026

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 HT

Tarif individuel : €260 HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Amala Dianor s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.).
Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription au plus tard un mois avant le début de la formation. La sélection des candidat·es est effectuée par la·e(s) chorégraphe(s) sur dossier (CV et lettre de motivation) un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné·e ou que vous souhaitez nous faire part d'autres spécificités, merci de nous contacter afin

d'étudier les modalités d'accueil et les éventuels aménagements :
01 417 417 07 / masterclasses@atelierdeparis.org.

Financements

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon votre situation : AFDAS, France Travail (Aide individuelle à la formation – AIF) ou ADAMI.
Les demandes de financement doivent être engagées au plus tard un mois avant le début de la masterclass afin de respecter les délais de traitement des différents organismes.

- **AFDAS** : réservé aux professionnel·les éligibles à une prise en charge. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- **France Travail** (Aide Individuelle à la Formation – AIF) : une fois le formulaire d'inscription envoyé, rapprochez-vous de votre conseiller·ère pour vérifier votre éligibilité à un financement AIF.
- **ADAMI** : bourse attribuée après étude des dossiers, réservée aux artistes ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS ou France Travail et pouvant justifier d'une activité récente de danseur·euse interprète en France (de moins de 2 ans).

Lors de votre inscription, indiquez dans le formulaire le financement que vous souhaitez solliciter. Nous reviendrons ensuite vers vous pour vous transmettre les documents nécessaires et vous indiquer les démarches à suivre.

Pour plus d'information ou pour solliciter un autre financement, veuillez consulter la FAQ sur le site internet de l'Atelier de Paris ou contacter la chargée des relations publiques et des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.
Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

La masterclass d'Amala Dianor propose une immersion dans les outils et la méthodologie qui nourrissent son travail de création chorégraphique.

À partir du matériel propre à chacun·e, les danseur·euses exploreront les différentes étapes de la création, de la recherche du mouvement à sa mise en composition. Une attention particulière sera portée aux appuis, à la liaison et à la continuité du mouvement, afin de développer une danse organique et pleinement engagée.

Les participant·es travailleront la composition dans l'espace et le rythme, le rapport à la musique, ainsi que les interactions entre les interprètes, pour faire émerger un véritable dialogue des corps.

Le groupe sera au cœur de cette recherche : comment trouver sa place en tant qu'individu à part entière tout en participant à une écriture collective ? Comment écouter, répondre, s'accorder ou créer du contraste avec les autres corps dans l'espace ?

À travers une progression mêlant recherche, expérimentation et composition, les danseurs traverseront ces différents outils pour aboutir à la création d'une courte forme chorégraphique.

Objectifs

1/ Explorer et développer son matériel gestuel personnel :
Générer et de structurer un vocabulaire de mouvement qui est propre à chacun, en mobilisant les appuis, la liaison et la continuité du mouvement pour construire une gestuelle organique et engagée.

2/ Composer dans l'espace, le rythme et la musique :
Appliquer des outils de composition (organisation spatiale, variations rythmiques, rapport à la musique) pour transformer un matériel de recherche en séquence chorégraphique écrite

3/ Interagir au sein d'un groupe et contribuer à une écriture collective :
Situer sa présence individuelle dans un collectif, en utilisant l'écoute, la réponse, l'accord et le contraste avec les autres interprètes, afin de participer à la création d'une courte forme chorégraphique.

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel

- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériel

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes…

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Amala Dianor

Autodidacte au brillant parcours de danseur hip hop, Amala Dianor intègre l'école supérieure du Centre National de Danse Contemporaine d'Angers dont il sort diplômé en 2002. Pendant dix ans, il est interprète et s'inspire de toutes les techniques. En 2012, il crée sa compagnie après avoir remporté deux prix au concours Reconnaissance 2011 pour sa première chorégraphie, Crossroad. Le chorégraphe est très vite identifié dans le monde de la danse pour la singularité de son écriture élégante et organique qui s'inscrit dans une recherche formelle sur le mouvement, à la croisée des styles. Glissant d'une grammaire à l'autre avec virtuosité, il dépouille les techniques chorégraphiques de leurs dimensions spectaculaires pour ne conserver que les mouvements bruts. Attiré par la rencontre et le dialogue entre les êtres, il déploie une danse-fusion qui hybride les formes et ouvre une poétique de l'altérité. Depuis 2014, il travaille avec la complicité du compositeur électro-soul Awir Leon qui crée les musiques de ses spectacles. Il s'associe ponctuellement avec

des musiciens, plasticiens, comédiens, écrivains ou calligraphes… En 2019, il reçoit la Médaille de Chevalier des Arts et des Lettres et en 2024 devient Officier des Arts et des Lettres..
En 2021, il crée une collection de films de danse, intitulée CinéDanse, qui compte déjà 6 court-métrages faisant l'objet de sélections renommées. En 2022, il figure parmi les 4 chorégraphes européens sélectionnés par le réseau Big Pulse Dance Alliance. La même année, il présente en Europe le projet de coopération Siguifin visant à mettre en valeur la créativité d'artistes basés en Afrique de l'Ouest et signe une pièce Via Injabulo pour le groupe urbain d'Afrique du Sud les Via Katlehong, dont la Première
française est donnée au Festival d'Avignon. En 2023, le chorégraphe crée une grande forme pour 11 danseur.euses du monde entier avec musique live, DUB, et un concert dansé filmé Love You, Drink Water, en association avec le compositeur Awir Leon. En 2024, il dirige un nouveau duo pour deux danseuses, intitulé M&M, associant le dancehall et la danse contemporaine. Il répond parallèlement à une commande du réseau jeune public LOOP, d'une pièce intitulée Coquilles, à destination des publics de crèche et de maternelle (1-6 ans). En 2025, Amala Dianor crée avec six danseurs et six chanteurs a capella des Arts Florissants, direction Paul Agnew, intitulée Gesualdo Passione et dont la Première a eu lieu à la Philharmonie de Paris.
Sa compagnie compte aujourd'hui 23 pièces et 6 court-métrages à son répertoire et diffuse en moyenne 90 dates par an en France et dans le monde, avec le soutien d'institutions prestigieuses. Artiste prolifique, il aime inscrire sa recherche sur des territoires pérennes et transmettre.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.
L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.
L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.
Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris / CDCN est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :